

**Collège Boréal d'arts appliqués et
de technologie**

**Rapport de l'auditeur indépendant et
états financiers consolidés**

31 mars 2014

Rapport de l'auditeur indépendant

 705.560.5592
 705.560.8832

**Au conseil d'administration du
Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie**

www.collinsbarrow.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie, qui comprennent le bilan consolidé au 31 mars 2014, et les états consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds, des gains de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

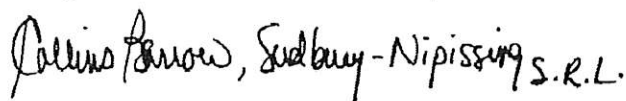
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons notre audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne du Collège portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Collège. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie au 31 mars 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public pour les organismes sans but lucratif du secteur public.



Sudbury, Ontario
Le 9 juin 2014

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS,
EXPERTS-COMPTABLES AUTORISÉS

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

États financiers consolidés

31 mars 2014

Bilan consolidé	1-2
État consolidé de l'évolution des soldes de fonds	3
État consolidé des gains de réévaluation	4
État consolidé des résultats	5
État consolidé des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-27
Renseignements supplémentaires	
Annexe 1 - Analyse des recettes	28-29
Annexe 2 - Analyse des dépenses liées à l'enseignement	30
Annexe 3 - Analyse des dépenses liées à l'administration	31
Annexe 4 - Analyse des dépenses liées aux affaires des étudiantes et étudiants	32
Annexe 5 - Analyse des dépenses liées aux ressources matérielles	33
Annexe 6 - Analyse des dépenses supplémentaires	34
Annexe 7 - Analyse des dépenses liées aux entreprises auxiliaires	35

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Bilan consolidé
Au 31 mars 2014

	2014				2013	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation (note 5)	Fonds de bourses	Total
Actif						
Actif à court terme						
Encaisse	10 605 110 \$	131 556 \$	147 880 \$	- \$	23 955 \$	9 721 292 \$
Débiteurs (note 3)	4 473 896	-	-	-	2 991	3 936 475
Frais payés d'avance	477 772	-	-	-	-	336 266
Virement à court terme sur le débiteur à long terme	188 000	-	-	-	-	176 000
Virements interfonds	13 607	(13 607)	-	-	-	-
	<u>15 758 385</u>	<u>117 949</u>	<u>147 880</u>	<u>-</u>	<u>26 946</u>	<u>14 170 033</u>
Placements (note 4)	-	204 407	-	8 768 727	1 961 433	10 997 627
Immobilisations (note 6)	-	92 323 527	-	-	-	95 781 102
Débiteur à long terme (note 7)	5 653 744	-	-	-	-	5 844 542
Frais reportés - Campus du Nipissing	239 908	-	-	-	-	1 915 643
	<u>21 652 037 \$</u>	<u>92 645 883 \$</u>	<u>147 880 \$</u>	<u>8 768 727 \$</u>	<u>1 988 379 \$</u>	<u>128 708 947 \$</u>

Au nom du conseil :

Président du Collège
Pour les notes annexées aux états financiers consolidés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
 État consolidé de l'évolution des soldes de fonds
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	2014					2013
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation (note 5)	Fonds de bourses	Total
Solde d'ouverture	5 023 154 \$	17 355 604 \$	147 880 \$	8 768 727 \$	1 332 960 \$	32 436 671 \$
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	1 481 480	(927 064)	-	-	(45 967)	191 654
Investis en immobilisations	(225 061)	225 061	-	-	-	-
Remboursement de la dette à long terme	(338 567)	338 567	-	-	-	-
Solde de clôture	5 941 006 \$	16 992 168 \$	147 880 \$	8 768 727 \$	1 286 993 \$	32 628 325 \$
						33 136 774 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

État consolidé des gains de réévaluation
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	2014				2013	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation (note 5)	Fonds de bourses	Total
Gains de réévaluation cumulés au début de l'exercice	- \$	- \$	- \$	- \$	373 060 \$	243 529 \$
Gains non réalisés sur les placements	-	13 199	-	-	404 144	392 225
Montants reclassés dans l'état consolidé des résultats :						
Gains réalisés sur les placements	-	-	-	-	(84 318)	(262 694)
Gains de réévaluation nets de l'exercice	-	13 199	-	-	319 826	129 531
Gains de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	- \$	13 199 \$	- \$	- \$	692 886 \$	373 060 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

État consolidé des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	2014					2013
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation (note 5)	Fonds de bourses	Total
Revenus (voir annexe 1)						
Subventions	56 358 158 \$	- \$	-	- \$	39 707 \$	56 397 865 \$
Droits de scolarité	7 081 285	-	-	-	-	7 081 285
Contrats de formation	752 693	-	-	-	-	752 693
Recettes auxiliaires	3 823 877	272 302	-	-	506 887	4 603 066
Amortissement des apports reportés						
- immobilisations	-	4 316 124	-	-	-	4 316 124
	<u>68 016 013</u>	<u>4 588 426</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>546 594</u>	<u>73 151 033</u>
Dépenses (voir annexes 2 à 7)						
Enseignement	40 517 680	1 707 221	-	-	-	42 224 901
Administration	9 828 626	208 759	-	-	-	10 037 385
Affaires des étudiantes et étudiants	4 860 058	-	-	-	592 561	5 452 619
Ressources matérielles	7 150 069	3 293 372	-	-	-	10 443 441
Supplémentaires	2 656 516	-	-	-	-	2 656 516
Entreprises auxiliaires	1 521 584	306 138	-	-	-	1 827 722
	<u>66 534 533</u>	<u>5 515 490</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>592 561</u>	<u>72 642 584</u>
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	<u>1 481 480 \$</u>	<u>(927 064) \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>(45 967) \$</u>	<u>508 449 \$</u>
						<u>191 654 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	Fonds d'exploitation, d'immobilisations, de stabilisation, de dotation et de bourses	
	2014	2013
Encaisse provenant des (absorbée par)		
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses	508 449 \$	191 654 \$
Amortissement des apports reportés - immobilisations	(4 316 124)	(3 713 599)
Amortissement des immobilisations	5 500 883	4 605 351
Amortissement des frais reportés	1 675 735	185 250
Gains réalisés sur les placements	84 318	262 694
	<u>3 453 261</u>	<u>1 531 350</u>
 Évolution des éléments hors caisse		
Débiteurs	(540 412)	2 050 895
Frais payés d'avance	(141 506)	55 168
Créditeurs et frais courus	234 275	(3 348 637)
Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés	(141 000)	(93 000)
Apports reportés - dépenses des périodes subséquentes	(1 604 345)	159 891
	<u>1 260 273</u>	<u>355 667</u>
 Activités d'investissement		
Diminution des placements	311 767	4 571 288
Diminution du débiteur à long terme	178 798	169 836
	<u>490 565</u>	<u>4 741 124</u>
 Activités d'investissement en immobilisations		
Achats d'immobilisations		
- bâtiments	(717 983)	(7 659 145)
- matériel	(1 259 854)	(769 471)
- améliorations locatives	(65 471)	(3 100 850)
Augmentation des apports reportés - immobilisations	1 818 246	3 428 486
	<u>(225 062)</u>	<u>(8 100 980)</u>
 Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(338 567)	(234 963)
 Augmentation (diminution) de l'encaisse	<u>1 187 209</u>	<u>(3 239 152)</u>
 Encaisse au début de l'exercice	<u>9 721 292</u>	<u>12 960 444</u>
 Encaisse à la fin de l'exercice	<u><u>10 908 501</u></u> \$	<u><u>9 721 292</u></u> \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2014

1. Généralités

Le Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie (le « Collège ») a été constitué le 19 octobre 1993 en vertu de la Loi sur le Ministère de la Formation des Collèges et Universités.

Mission

« Le Collège Boréal offre une éducation personnalisée de qualité à une clientèle diversifiée et exerce un leadership communautaire pour favoriser le développement durable de la communauté francophone de l'Ontario. »

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public pour les organismes sans but lucratif du secteur public (NCCSP pour OSBLSP) et tiennent compte des principales méthodes comptables.

Principe de consolidation

Les états financiers consolidés présentent l'actif, le passif, les revenus et les dépenses du Collège et de la Fondation du Collège Boréal.

Comptabilité par fonds

Le Collège applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Le fonds d'exploitation représente les revenus et les dépenses afférents à la prestation de services et à l'administration.

Le fonds d'immobilisations représente la disponibilité et l'utilisation des ressources destinées à des fins d'investissement en immobilisations. À même ses contributions générales, le Collège comptabilise dans le fonds d'immobilisations un montant égal aux achats d'immobilisations financés directement par le Collège plus le montant requis pour le service de toute dette afférente aux immobilisations.

Le fonds de stabilisation représente l'accumulation de la contribution annuelle de 50 \$ par employée ou employé à temps plein (jusqu'à un maximum de 500 \$ par employée ou employé à temps plein) qui était membre de l'unité de négociation au Collège au 1^{er} août de chaque année, selon les ententes collectives du personnel scolaire et de soutien que le Collège doit verser.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2014

2. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

Le fonds de dotation comprend le fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario (FFIEEO) et la fiducie d'aide aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (FAEEO). Ce fonds présente les actifs afférents aux dons admissibles reçus des particuliers et sociétés et des contributions du gouvernement de l'Ontario.

Le fonds de bourses présente l'actif, le passif, les revenus et les dépenses afférents aux activités de collecte de fonds qui ne sont pas attribuables au fonds de dotation. De plus, les revenus de placements tirés des ressources du fonds de dotation et les dépenses connexes sont présentés dans le fonds de bourses.

Constatation des apports

Le Collège applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les subventions liées à des exercices subséquents sont reportées et seront comptabilisées dans la période durant laquelle l'activité aura lieu. Les subventions approuvées mais non reçues sont incluses dans le solde des débiteurs.

Les droits de scolarité chevauchant l'exercice financier sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Les apports affectés afférents aux immobilisations sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire à des taux correspondants aux immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les promesses de dons ne sont pas comptabilisées mais reconnues comme revenus dans l'année où les dons sont reçus.

Dons en nature

Les dons en nature reçus au cours de l'exercice ne sont pas comptabilisés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2014

2. Principales méthodes comptables (suite)

Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés

Le Collège offre des prestations déterminées au titre des avantages de retraite et postérieurs à l'emploi et les congés rémunérés à certains groupes d'employés. Ces prestations incluent les avantages de retraite, d'assurance vie et d'assurance santé, congés de maladie-droits acquis et congés de maladie-sans droits acquis. Le Collège a adopté les principes énoncés ci-après relativement à la comptabilisation de ces avantages.

- i) Les coûts des avantages postérieurs à l'emploi sont établis par calcul actuariel fondé sur les meilleures estimations de la direction relatives à l'évolution des coûts de l'assurance et des soins de santé, les taux de rétablissement des personnes en congé d'invalidité et les taux d'actualisation.
- ii) Les coûts du régime de retraite à employeurs multiples offrant des prestations déterminées, comme les pensions du Régime de retraite des Collèges d'arts appliqués et de technologie, équivalent aux cotisations de l'employeur prévues par le régime au cours de la période.
- iii) Les coûts des avantages au titre des congés de maladie, droits acquis et sans droits acquis sont déterminés selon l'évaluation actuarielle selon les meilleures estimations de la direction de la progression des salaires, l'utilisation des droits par l'employé et les taux d'actualisation. Les ajustements découlant de la modification des hypothèses actuarielles et/ou expérience sont comptabilisés selon la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés.
- iv) Le taux d'actualisation utilisé pour la détermination du passif ci-dessus est égal au taux d'emprunt interne du Collège.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au prix coûtant. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative comme suit :

Chemins et terrains de stationnement	25 ans
Amélioration du terrain	25 ans
Améliorations locatives	5 ans et 7 ans
Bâtiments	40 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	1 an
Matériel de bureau	5 ans
Matériel audiovisuel	3 ans
Matériel d'enseignement	8 ans

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2014

2. Principales méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

Pour préparer les états financiers conformément aux NCCSP pour OSBLSP, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des revenus et dépenses au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations significatives incluent la provision pour créances douteuses, la durée de la vie utile des immobilisations et l'amortissement lié et l'estimation actuarielle des avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Le Collège évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Le Collège évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. La variation de la juste valeur est comptabilisée à l'état consolidé des gains de réévaluation.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, les débiteurs et le débiteur à long terme.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus et de la dette à long terme.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2014

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction du Collège liés aux instruments financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat net de l'exercice où ils sont engagés. La valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur est ajustée pour les coûts de transaction directement attribuables à la création, l'émission et la prise en charge de ces instruments.

3. Débiteurs

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Comptes clients, étudiants et autres	3 368 830 \$	3 096 602 \$
Moins : Provision pour créances douteuses	<u>319 632</u>	<u>356 775</u>
	3 049 198	2 739 827
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités	965 026	639 344
Taxe de vente harmonisée	<u>462 663</u>	<u>557 304</u>
	<u><u>4 476 887</u></u> \$	<u><u>3 936 475</u></u> \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2014

4. Placements

	2014		2013	
	Coût	Valeur Marchande	Coût	Valeur Marchande
Encaisse	612 438 \$	612 438 \$	929 707 \$	929 707 \$
Obligations corporatives	1 604 553	1 606 792	1 812 564	1 837 285
Actions canadiennes	1 722 305	1 884 847	1 594 707	1 745 860
Actions américaines	1 147 906	1 507 547	662 911	812 212
Actions étrangères	844 245	1 057 693	489 969	571 222
Placements alternatifs	323 927	342 215	861 522	887 370
	6 255 374	7 011 532	6 351 380	6 783 656
Obligations gouvernementales canadiennes, taux variant de 2.75 % à 10.25 %, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2022	3 973 108	3 923 035	4 273 187	4 213 971
	10 228 482 \$	10 934 567 \$	10 624 567 \$	10 997 627 \$

Risque lié aux placements

Le risque lié aux placements provient des variations dans les taux d'intérêts et leur degré de volatilité. On trouve aussi des risques qui proviennent du danger éventuel qu'une des parties engagées par rapport à un instrument financier ne puisse faire face à ses obligations. Le risque de change découle des fonds d'actions étrangères et américaines détenues par le Collège.

Concentration du risque

Il y a concentration du risque lorsqu'une proportion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres similaires. Les placements du Collège se trouvent majoritairement en encaisse, obligations corporatives, actions canadiennes, actions américaines, actions étrangères et obligations gouvernementales canadiennes.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2014

5. Fonds de dotation

	2014				2013
	FFIEO Phase I	FFIEO Phase II	FAEO	Total	Total
Bilan					
Actif					
Placements	<u>5 294 942 \$</u>	<u>593 622 \$</u>	<u>2 880 163 \$</u>	<u>8 768 727 \$</u>	<u>8 768 727 \$</u>
Solde de fonds					
Affectations d'origine externe	<u>5 294 942 \$</u>	<u>593 622 \$</u>	<u>2 880 163 \$</u>	<u>8 768 727 \$</u>	<u>8 768 727 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2014

5. Fonds de dotation (suite)

	2014				2013
	FFIEO Phase I	FFIEO Phase II	FAEEO	Total	Total
État des résultats et l'évolution des soldes de fonds					
Revenus	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Dépenses	-	-	-	-	-
Excédent des revenus sur les dépenses	-	-	-	-	-
Soldes de fonds au début de l'exercice	<u>5 294 942</u>	<u>593 622</u>	<u>2 880 163</u>	<u>8 768 727</u>	<u>8 768 727</u>
Soldes de fonds à la fin de l'exercice	<u><u>5 294 942</u> \$</u>	<u><u>593 622</u> \$</u>	<u><u>2 880 163</u> \$</u>	<u><u>8 768 727</u> \$</u>	<u><u>8 768 727</u> \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2014

5. Fonds de dotation (suite)

	2014				2013
	FFIEO Phase I	FFIEO Phase II	FAEEO	Total	Total
État de l'évolution des soldes de fonds utilisables pour l'attribution de bourses					
Solde d'ouverture	950 892 \$	44 855 \$	195 128 \$	1 190 875 \$	1 040 476 \$
Revenus de placements, net des dépenses de placements	231 995	26 009	126 193	384 197	393 559
Bourses attribuées - Phase I (nombre total 465) (2013 - 212)	(262 882)	-	-	(262 882)	(146 831)
Bourses attribuées - Phase II (nombre total 52) (2013 - 24)	-	(29 472)	-	(29 472)	(16 462)
Bourses attribuées - FAEEO (nombre total 253) (2013 - 116)	-	-	(142 994)	(142 994)	(79 867)
Solde de clôture	<u>920 005 \$</u>	<u>41 392 \$</u>	<u>178 327 \$</u>	<u>1 139 724 \$</u>	<u>1 190 875 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2014

6. Immobilisations

	2014			2013
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Terrain	5 463 102 \$	-	5 463 102 \$	5 463 102 \$
Chemins et terrains de stationnement	1 388 553	908 113	480 440	535 983
Amélioration du terrain	504 882	254 785	250 097	145 281
Améliorations locatives	8 910 864	5 118 043	3 792 821	4 604 580
Bâtiments	97 238 930	19 493 648	77 745 282	79 449 298
Matériel informatique	4 955 813	4 503 279	452 534	390 963
Logiciels	785 829	726 482	59 347	1 138
Matériel de bureau	4 009 277	3 641 806	367 471	527 250
Matériel audiovisuel	1 487 017	1 374 097	112 920	202 393
Matériel d'enseignement	13 094 295	9 494 782	3 599 513	4 461 114
	<u>137 838 562 \$</u>	<u>45 515 035 \$</u>	<u>92 323 527 \$</u>	<u>95 781 102 \$</u>

7. Débiteur à long terme

	2014	2013
Octroi à recevoir du Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, en versements annuels de 547 000 \$, incluant intérêt calculé au taux de 5,33 %, échéant en 2032	5 841 744 \$	6 020 542 \$
Versement échéant au cours du prochain exercice	188 000	176 000
	<u>5 653 744 \$</u>	<u>5 844 542 \$</u>

8. Marge de crédit

Le Collège dispose d'une marge de crédit de 2 000 000 \$, avec intérêt au taux de base plus 0,5 % sans garantie. Au 31 mars 2014, la marge de crédit n'était pas utilisée.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2014

9. Crédoiteurs et frais courus

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Comptes fournisseurs et frais courus	4 752 985 \$	4 427 540 \$
Salaires, retenues sur salaires et avantages sociaux	2 230 563	2 167 471
Indemnités de vacances	<u>3 319 813</u>	<u>3 474 075</u>
	<u><u>10 303 361</u></u> \$	<u><u>10 069 086</u></u> \$

10. Apports reportés

Dépenses des périodes subséquentes

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à des dépenses des périodes subséquentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Solde d'ouverture	4 794 169 \$	4 634 278 \$
Plus : Apports reçus durant l'exercice	2 930 420	2 207 626
Moins : Apports constatés comme revenus de l'exercice	<u>(4 534 765)</u>	<u>(2 047 735)</u>
Solde de clôture	<u><u>3 189 824</u></u> \$	<u><u>4 794 169</u></u> \$

Immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent la portion non amortie des subventions reçues pour l'achat des immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations sont les suivantes :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Solde d'ouverture	66 603 919 \$	66 889 032 \$
Plus : Apports reçus durant l'exercice	1 818 246	3 428 486
Moins : Apports amortis comme revenus de l'exercice	<u>(4 316 124)</u>	<u>(3 713 599)</u>
Solde de clôture	<u><u>64 106 041</u></u> \$	<u><u>66 603 919</u></u> \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2014

11. Dette à long terme

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Prêt à terme avec l'Office ontarien de financement, remboursable par versements mensuels de 44 513 \$, incluant les intérêts calculés au taux de 5,13 %, échéant le 30 décembre 2034	6 812 873 \$	7 037 009 \$
Prêt à terme avec l'Office ontarien de financement, remboursable par versements semi-annuels de 177 956 \$, incluant les intérêts calculés au taux de 5,094 %, échéant le 21 janvier 2036	<u>4 721 602</u>	<u>4 836 033</u>
	11 534 475	11 873 042
Portion échéante au cours du prochain exercice	<u>308 000</u>	<u>308 000</u>
	<u><u>11 226 475</u></u> \$	<u><u>11 565 042</u></u> \$

Les portions échéantes sur la dette à long terme au cours des prochains exercices sont les suivants :

2015	308 000 \$
2016	324 000
2017	341 000
2018	360 000
2019	378 000
Exercices subséquents	<u>9 515 475</u>
	<u><u>11 226 475</u></u> \$

12. Soldes de fonds avec affectations d'origine externe

Fonds d'immobilisations

Ce fonds représente des sommes affectées à l'achat d'immobilisations.

Fonds de stabilisation

Ce fonds est maintenu selon les ententes collectives du personnel scolaire et de soutien.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2014

12. Soldes de fonds avec affectations d'origine externe (suite)

Fonds de dotation

Le fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario (FFIEEO) et la fiducie d'aide aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (FAEEO) représentent des programmes du gouvernement de l'Ontario qui encouragent les particuliers et les sociétés à verser des fonds à l'intention des étudiantes et des étudiants des collèges et universités.

Le gouvernement de l'Ontario a versé un montant égal aux dons admissibles reçus au titre du FFIEEO et du FAEEO.

Ce fonds doit être administré comme un fonds de dotation. Seulement les revenus de placement découlant du fonds de dotation peuvent servir à aider les personnes qui répondent aux conditions d'admission dans un collège ou une université, mais qui ne peuvent poursuivre leurs études pour des raisons financières.

Fonds de bourses

Ce fonds représente les revenus de placements tirés des ressources du fonds de dotation et les déboursés connexes.

13. Éventualité

Subventions

Le Collège reçoit des subventions et contributions de divers bailleurs de fonds. Conformément aux accords pertinents, si le Collège ne rencontre pas les objectifs établis, les bailleurs de fonds pourraient demander des remboursements. S'il y avait obligation d'acquitter un montant, le remboursement qui en résulterait serait imputé aux résultats de l'exercice lorsque le montant deviendrait redevable.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2014

14. Engagements

Contrats de location

En date du 31 mars 2014, le Collège a des engagements liés à des contrats de location d'immeubles et de matériel. Les engagements annuels pour les cinq prochains exercices sont approximativement les suivants :

	<u>Immeubles</u>	<u>Matériel</u>	<u>Total</u>
2015	3 233 000 \$	512 000 \$	3 745 000 \$
2016	2 446 000	383 000	2 829 000
2017	1 868 000	75 000	1 943 000
2018	1 771 000	-	1 771 000
2019	<u>1 588 000</u>	<u>-</u>	<u>1 588 000</u>
	<u>10 906 000 \$</u>	<u>970 000 \$</u>	<u>11 876 000 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2014

15. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés

Les tableaux suivants présentent les composantes des avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés du Collège et les dépenses connexes.

	2014			2013
	Avantages postérieurs à l'emploi	Congés de maladie - sans droits acquis	Congés de maladie - droits acquis	Total du passif
Passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés				
Obligations découlant des avantages sociaux futurs des employés cumulés	740 346 \$	1 037 000 \$	257 000 \$	2 034 346 \$
Valeur de l'actif	(79 000)	-	-	(79 000)
Gains (pertes) actuarielles non amorties	39 000	331 000	(99 000)	271 000
				(80 000)
				(33 000)
Passif total	700 346 \$	1 368 000 \$	158 000 \$	2 226 346 \$
				2 367 346 \$
	2014			2013
	Avantages postérieurs à l'emploi	Congés de maladie - sans droits acquis	Congés de maladie - droits acquis	Charges totales
Charges (recouvrements) des avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés				
Charges (recouvrements) au titre des avantages au cours de l'exercice	(30 000) \$	78 000 \$	14 000 \$	62 000 \$
Intérêt sur l'obligation au titre des prestations constituées	2 000	30 000	5 000	37 000
Pertes actuarielles amorties	1 000	2 000	-	3 000
				11 000
Charges totales (recouvrements totaux)	(27 000) \$	110 000 \$	19 000 \$	102 000 \$
				180 000 \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2014

15. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)

Les montants ci-dessus excluent les cotisations de prestations de retraite au Régime de retraite des Collèges d'arts appliqués et de technologie, un régime multi-employeurs, décrit ci-après.

Avantages de retraite

Régime de retraite des Collèges d'arts appliqués et de technologie

La majorité des employés du Collège sont membres du Régime de retraite à prestations déterminées des Collèges d'arts appliqués et de technologie. Ce régime est un régime de retraite multi-employeurs et en conséquence, les cotisations du Collège sont comptabilisées comme si le régime était un régime à cotisations déterminées avec les cotisations du Collège passées en charges dans l'exercice qu'elles sont dues. Aucune obligation non capitalisée ne sera payée directement par le Ministère de la Formation et des Collèges et Universités. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2014, le Collège a cotisé 6 210 901 \$ (2013 - 5 928 991 \$) au régime.

L'évaluation actuarielle la plus récente qui a été déposée le 1er janvier 2014 avec les autorités de réglementation des régimes de retraite démontre un surplus actuariel de 525 000 000 \$.

Avantages postérieurs à l'emploi

Le Collège continue d'offrir à certains groupes d'employés des avantages au titre de l'assurance vie, de l'assurance dentaire et des soins de santé après leur retraite. Le Collège constate la valeur des avantages lorsqu'ils sont acquis par les salariés. Les avantages à payer correspondants ont été déterminés par une étude de l'évaluation actuarielle commandée par le Conseil des employeurs des collèges.

Les hypothèses significatives utilisées pour les évaluations actuarielles sont les suivantes :

a) Taux d'actualisation

La valeur actualisée au 31 mars 2014 des avantages futurs a été déterminée à l'aide d'un taux d'actualisation de 2,70 % (2013 - 2,10 %)

b) Coûts des médicaments

Le coût des médicaments est réputé d'augmenter à un taux de 9,0 % pour 2014 (2013 - 10,5 %) et de baisser au prorata par la suite à un taux ultime de 4,0 % en 2034 pour l'exercice 2014 (2013 - 4,0 %)

c) Hôpital et autres coûts médicaux

Les frais hospitaliers et autres coûts médicaux sont réputés d'augmenter à un taux annuel de 4,0 % en 2014 (2013 - 4,0 %). Les primes d'assurance-maladie sont réputés d'augmenter à 7,5 % par année en 2014 (2013 - 8,0 %) et de baisser au prorata par la suite à un taux ultime de 4,0 % en 2034 pour l'exercice 2014 (2013 - 4,0 %).

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2014

15. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)

Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

d) Soins dentaires

Le coût des soins dentaires est réputé d'augmenter à un taux de 4,0 % par année en 2014 (2013 - 4,0 %). Les primes pour soins dentaires sont réputés d'augmenter à un taux de 4,0 % par année en 2014 (2013 - 4,0 %)

Obligations concernant la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

Le Collège est un employeur de l'annexe 2 aux termes de la Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail et, à ce titre, assure toutes les réclamations faites par ses travailleurs blessés aux termes de la Loi. Un passif au titre des prestations liées à ce régime est inclus dans les états financiers consolidés du Collège.

Congés rémunérés

a) Congés de maladie - sans droits acquis

Annuellement, le Collège alloue à certains groupes d'employés un nombre spécifique de jours qui peuvent être utilisés comme congés rémunérés en cas de maladie ou de blessure. Ces jours ne s'acquiescent pas et sont disponibles immédiatement. Les employés peuvent accumuler annuellement leur attribution inutilisée, jusqu'au maximum alloué selon leur contrat de travail. Les journées cumulées peuvent être utilisées ultérieurement si la durée de la maladie ou la blessure de l'employé dépasse l'attribution de jours de l'exercice courant. Les congés de maladie sont payés au salaire en vigueur lorsqu'ils sont utilisés. Les avantages à payer correspondants ont été déterminés par une étude de l'évaluation actuarielle commandée par le Conseil des employeurs des collèges.

b) Congés de maladie - droits acquis

Le Collège a provisionné pour des congés de maladie rémunérés - droits acquis au cours de l'exercice. Les employés éligibles, après 10 années de service, peuvent recevoir à la résiliation ou à la retraite un montant équivalent à 50 % de leur crédit cumulé de congés de maladie jusqu'à un maximum de six mois de salaire. Le régime d'accumuler des crédits de congés de maladie n'est pas disponible aux employés embauchés après le 31 mars 1991. Les avantages à payer correspondants ont été déterminés par une étude de l'évaluation actuarielle commandée par le Conseil des employeurs des collèges.

Les hypothèses utilisées pour l'évaluation des congés de maladie, droits acquis et sans droits acquis, sont les meilleures estimations de l'actuaire des taux prévus pour :

- i) Taux d'actualisation 2,70 % (2013 - 2,10 %)
- ii) Accroissement des salaires 0,0 % en 2014 et 1,75 % par la suite (2013 - 0,0 % en 2013 et 2014 et 1,75 % par la suite)

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2014

16. Garderie - subvention salariale

Le Collège a reçu une subvention salariale de 13 747 \$ (2013 - 50 404 \$) de la Ville du Grand Sudbury. Ces fonds sont utilisés pour les salaires, les avantages sociaux obligatoires et non obligatoires payés par le Collège.

17. Revenus de placements

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Intérêts et dividendes	822 277 \$	889 442 \$
Gains réalisés sur les placements	<u>84 318</u>	<u>262 694</u>
	<u><u>906 595</u></u> \$	<u><u>1 152 136</u></u> \$

18. Instruments financiers

Les opérations d'instruments financiers peuvent avoir pour conséquence de faire assumer par une entité ou de transférer à un tiers un ou plusieurs des risques financiers décrits ci-dessous. Les informations à fournir aideront les utilisateurs des états financiers à évaluer l'étendue des risques associés aux instruments financiers.

(a) Juste valeur

La juste valeur des actifs financiers à court terme et des passifs financiers à court terme est approximativement égale à la juste valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. La juste valeur de la dette à long terme est approximativement égale à la valeur comptable parce qu'elle porte des taux d'intérêts comparables à ceux du marché.

Le tableau suivant présente une analyse des instruments financiers qui sont évalués, à la suite de leur constatation initiale, à la juste valeur et regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- *Niveau 1* - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- *Niveau 2* - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix) ;
- *Niveau 3* - Les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2014

18. Instruments financiers (suite)

(a) Juste valeur (suite)

Actifs financiers à leur juste valeur au 31 mars 2014

	<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Niveau 3</u>	<u>Total</u>
Encaisse	11 520 939 \$	- \$	- \$	11 520 939 \$
Placements				
Obligations corporatives	-	1 606 792	-	1 606 792
Actions canadiennes	1 884 847	-	-	1 884 847
Actions américaines	1 507 547	-	-	1 507 547
Actions étrangères	1 057 693	-	-	1 057 693
Placements alternatifs	-	342 215	-	342 215
Obligations gouvernementales canadiennes	-	3 923 035	-	3 923 035
Total	<u>15 971 026 \$</u>	<u>5 872 042 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>21 843 068 \$</u>

Passifs financiers à leur juste valeur au 31 mars 2014

	<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Niveau 3</u>	<u>Total</u>
Dette à long terme	- \$	- \$	11 534 475 \$	11 534 475 \$

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux.

(b) Risque de taux d'intérêt

Le Collège est exposé au risque de taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt est le risque que le Collège soit exposé au taux d'intérêt sur ses placements et de sa dette à long terme. Cette exposition au risque pourrait avoir un effet sur ses soldes de fonds pour des périodes futures. Les prêts à terme qui ont des taux fixes n'affectent pas le risque de taux d'intérêt. Le Collège n'utilise pas des instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Au 31 mars 2014, une hausse de 1 % des taux d'intérêt nominaux entraînerait une baisse de la valeur des placements d'environ 221 032 \$; inversement, une diminution de 1% des taux d'intérêt nominaux entraînerait une augmentation de la valeur des placements d'environ 221 032 \$. Ces valeurs sont fondées sur l'échéance moyenne des placements et ne tiennent pas compte d'autres variables comme la convexité.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2014

18. Instruments financiers (suite)

(b) Risque de taux d'intérêt (suite)

Durant l'exercice, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition à ce risque et aux politiques, directives, procédures et méthodes utilisées pour mesurer l'exposition à ce risque.

(c) Risque de liquidité

Le Collège a un risque de liquidité dans les créiteurs et frais courus de 10 303 361 \$ (2013 - 10 069 086 \$). Le risque de liquidité est le risque que le Collège éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Collège réduit son exposition au risque de liquidité en s'assurant de documenter l'échéance des paiements autorisés; maintient une marge de crédit suffisante pour payer les créiteurs et paye l'intérêt et le capital sur la dette à long terme lorsque ceux-ci deviennent exigibles.

Durant l'exercice, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition à ce risque et aux politiques, directives, procédures et méthodes utilisées pour mesurer l'exposition à ce risque.

(d) Risque de crédit

Le Collège a un risque de crédit dans les débiteurs de 4 476 887 \$ (2013 - 3 936 475 \$). Le risque de crédit se présente lorsque certains étudiants et autres groupes ne font pas face à leurs obligations. Le Collège réduit son exposition au risque de crédit en limitant le montant de crédit avancé. Le Collège maintient des politiques de crédit et des limites strictes en tenant compte des contreparties.

Durant l'exercice, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition à ce risque et aux politiques, directives, procédures et méthodes utilisées pour mesurer l'exposition à ce risque.

(e) Risque de prix

Le Collège est exposé à un risque du prix. Le risque du prix est le risque associé à l'incertitude liée à la valeur d'actifs découlant des changements dans le marché des équités. Le Collège est exposé à ce risque à l'égard de ces placements. Au 31 mars 2014, une hausse de 5 % des indices du marché pertinents entraînerait une augmentation de la valeur des placements d'environ 218 634 \$; inversement, une diminution de 5% des indices du marché pertinents entraînerait une diminution de la valeur des placements d'environ 218 634 \$. Ces valeurs sont fondées sur l'échéance moyenne des placements et ne tiennent pas compte d'autres variables comme la convexité. Le Collège mitige ce risque en suivant la politique d'encadrement relative aux collèges d'arts appliqués et de technologies émise par le Ministère de la Formation et des Collèges et Universités.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2014

18. Instruments financiers (suite)

(e) Risque de prix (suite)

Les sommes dans le Fonds de dotations par la Fondation du Collège Boréal sont détenues dans les placements décrits à la note 4 des états financiers consolidés. Un comité de placement revoit le rendement du Fonds de dotation sur une base annuelle.

Durant l'exercice, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition à ce risque et aux politiques, directives, procédures et méthodes utilisées pour mesurer l'exposition à ce risque.

19. Chiffres comparatifs

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe I - Analyse des recettes

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	2014				2013	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Subventions						
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités						
Fonctionnement	8 530 200 \$	-	-	-	-	8 530 200 \$
Projets spéciaux	17 043 716	-	-	-	39 707	17 083 423
Location	1 700 355	-	-	-	-	1 700 355
Besoins spéciaux	340 122	-	-	-	-	340 122
Services en français	9 491 763	-	-	-	-	9 491 763
Programme des services d'emploi	10 096 320	-	-	-	-	10 096 320
Programme de formation de base	1 742 894	-	-	-	-	1 742 894
Programme services d'emploi été	564 613	-	-	-	-	564 613
Subvention tenant lieu d'impôt	97 125	-	-	-	-	97 125
Ministères provinciaux	2 090 787	-	-	-	-	2 090 787
Ministères fédéraux	4 595 847	-	-	-	-	4 595 847
Gouvernement municipal	16 379	-	-	-	-	16 379
Garderie - subvention salariale	13 747	-	-	-	-	13 747
- subvention de fonctionnement	34 290	-	-	-	-	34 290
	<u>56 358 158</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>39 707</u>	<u>56 397 865</u>
						<u>235 575</u>
						<u>52 569 670</u>

Renseignements supplémentaires

Annexe 1 - Analyse des recettes

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

 Collins Barrow

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 2 - Analyse des dépenses liées à l'enseignement

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	2014				2013	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Salaires - personnel scolaire	14 043 444 \$	-	-	-	-	14 043 444 \$
- personnel administratif	4 325 404	-	-	-	-	4 325 404
- personnel de soutien	8 027 352	-	-	-	-	8 027 352
Avantages sociaux	5 352 390	-	-	-	-	5 352 390
Fournitures d'enseignement	781 085	-	-	-	-	781 085
Stages	13 106	-	-	-	-	13 106
Cotisations et abonnements	59 509	-	-	-	-	59 509
Perfectionnement professionnel	65 594	-	-	-	-	65 594
Frais de voyage	349 102	-	-	-	-	349 102
Affaires publiques	212 592	-	-	-	-	212 592
Entretien d'équipement	67 260	-	-	-	-	67 260
Télécommunications	393 386	-	-	-	-	393 386
Fournitures de bureau	452 940	-	-	-	-	452 940
Services contractuels	2 896 798	-	-	-	-	2 896 798
Services contractuels - enseignement	1 254 336	-	-	-	-	1 254 336
Location d'équipement	126 573	-	-	-	-	126 573
Loyer	1 818 117	-	-	-	-	1 818 117
Coût des marchandises vendues	278 692	-	-	-	-	278 692
Amortissement des immobilisations	-	1 707 221	-	-	-	1 707 221
	40 517 680 \$	1 707 221 \$	-	-	-	42 224 901 \$
						40 955 736 \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 3 - Analyse des dépenses liées à l'administration

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	2014				2013	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Salaires - personnel administratif	2 321 057 \$	-	-	-	-	2 321 057 \$
- personnel de soutien	2 251 791	-	-	-	-	2 251 791
Avantages sociaux	968 094	-	-	-	-	968 094
Cotisations et abonnements	84 854	-	-	-	-	84 854
Frais d'embauche	95 173	-	-	-	-	95 173
Perfectionnement professionnel	105 813	-	-	-	-	105 813
Frais de voyage	188 629	-	-	-	-	188 629
Affaires publiques	900 262	-	-	-	-	900 262
Entretien d'équipement	339 836	-	-	-	-	339 836
Télécommunications	191 936	-	-	-	-	191 936
Fournitures de bureau	163 738	14 607	-	-	-	178 345
Frais d'automobile	41 423	-	-	-	-	41 423
Frais d'audit	97 738	-	-	-	-	97 738
Frais professionnels	262 674	-	-	-	-	262 674
Services contractuels	1 371 263	-	-	-	-	1 371 263
Intérêts et frais bancaires	66 683	-	-	-	-	66 683
Location d'équipement	335 892	-	-	-	-	335 892
Mauvaises créances	41 770	-	-	-	-	41 770
Amortissement des immobilisations	-	194 152	-	-	-	194 152
	9 828 626 \$	208 759 \$	-	-	-	10 037 385 \$
						10 685 565 \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Renseignements supplémentaires
Annexe 4 - Analyse des dépenses liées aux affaires des étudiantes et étudiants
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	2014				2013	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Salaires - personnel scolaire	555 729 \$	-	-	-	-	555 729 \$
- personnel administratif	848 151	-	-	-	-	848 151
- personnel de soutien	1 715 559	-	-	-	-	1 715 559
Avantages sociaux	678 607	-	-	-	-	678 607
Fournitures d'enseignement	74 569	-	-	-	-	74 569
Cotisations et abonnements	9 189	-	-	-	-	9 189
Perfectionnement professionnel	8 118	-	-	-	-	8 118
Frais de voyage	31 712	-	-	-	-	31 712
Affaires publiques	13 426	-	-	-	-	13 426
Télécommunications	4 036	-	-	-	-	4 036
Fournitures de bureau	49 245	-	-	-	-	49 245
Frais professionnels	-	-	-	-	34 308	34 308
Services contractuels	157 771	-	-	-	-	157 771
Bourses	713 946	-	-	-	558 253	1 272 199
	<u>4 860 058 \$</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>592 561 \$</u>	<u>5 452 619 \$</u>
						<u>5 970 255 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Renseignements supplémentaires
Annexe 5 - Analyse des dépenses liées aux ressources matérielles
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	2014				2013	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Salaires - personnel administratif	98 484 \$	-	-	-	-	98 484 \$
- personnel de soutien	246 463	-	-	-	-	246 463
Avantages sociaux	86 215	-	-	-	-	86 215
Fournitures de bureau	13 875	-	-	-	-	13 875
Entretien	571 001	-	-	-	-	571 001
Services de sécurité	312 402	-	-	-	-	312 402
Services de nettoyage	558 481	-	-	-	-	558 481
Services contractuels	311 260	-	-	-	-	311 260
Services publics	1 327 930	-	-	-	-	1 327 930
Loyer	3 130 746	-	-	-	-	3 130 746
Assurances	138 681	-	-	-	-	138 681
Intérêts sur dette à long terme	354 531	-	-	-	-	354 531
Amortissement des immobilisations	-	3 293 372	-	-	-	3 293 372
	<u>7 150 069 \$</u>	<u>3 293 372 \$</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>10 443 441 \$</u>
						<u>8 223 047 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Renseignements supplémentaires
Annexe 6 - Analyse des dépenses supplémentaires
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	2014					2013	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total	Total
Allocations et bénéfices des participants	2 499 180 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 499 180 \$	1 476 308 \$
Impôts fonciers	<u>157 336</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>157 336</u>	<u>166 918</u>
	<u>2 656 516 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>2 656 516 \$</u>	<u>1 643 226 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Renseignements supplémentaires
Annexe 7 - Analyse des dépenses liées aux entreprises auxiliaires
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	2014				2013	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Salaires - personnel de soutien	173 446 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	173 446 \$
Avantages sociaux	41 716	-	-	-	-	41 716
Fournitures	58 086	-	-	-	-	58 086
Services contractuels	868 202	-	-	-	-	868 202
Services publics	138 653	-	-	-	-	138 653
Intérêts sur dette à long terme	241 481	-	-	-	-	241 481
Amortissement des immobilisations	-	306 138	-	-	-	306 138
	<u>1 521 584 \$</u>	<u>306 138 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>1 827 722 \$</u>
						<u>1 554 361 \$</u>

